

# Bulletin municipal CONTACT

ÉDITION JUIN 2023

## MOT DE LA MAIRESSE

*Céline Brindamour*

Céline Brindamour

Chères Valdoriennes, Chers Valdoriens

La Ville de Val-d'Or agit depuis longtemps contre l'itinérance, en collaboration avec des partenaires dévoués tels que le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, la Sûreté du Québec et de nombreux organismes communautaires.

Dans les dernières semaines, vous avez été nombreux à nous partager vos craintes liées à la hausse marquée de l'itinérance et de la délinquance au cœur de notre municipalité. Le 11 mai dernier, nous avons interpellé le gouvernement du Québec pour obtenir de l'aide supplémentaire. Nous souhaitons mettre nos efforts en commun afin de retrouver notre sentiment de sécurité tout en s'assurant de soutenir adéquatement les personnes en situation d'itinérance. Dans ces moments



difficiles, il est primordial de rester unie comme collectivité.

En terminant, je vous invite à découvrir et à participer aux *Avenues d'la 3*. Il s'agit d'un mouvement d'actions positives envers notre centre-ville lancé par la Ville de Val-d'Or et la Chambre de commerce de Val-d'Or, en collaboration avec le Regroupement des gens d'affaires du centre-ville. Vous trouverez plus détails à l'intérieur de cette édition. Bonne lecture!

Séances  
ORDINAIRES

Les séances sont diffusées en direct sur la page Facebook de la Ville de Val-d'Or et en différé sur son site Web. Elles se déroulent à l'hôtel de ville (855, 2<sup>e</sup> Avenue). Le public peut assister aux délibérations et s'adresser aux membres du conseil dans le cadre d'une période de questions.

- 503<sup>e</sup> séance ordinaire > 5 juin 2023 > 19 h 30
- 504<sup>e</sup> séance ordinaire > 19 juin 2023 > 19 h 30



ÉCHOS DE  
QUARTIER

Lisiane Morin

Conseillère municipale  
District 7 Lemoine/  
Baie-Carrière  
conseil@ville.valdor.qc.ca



### Jeu libre dans les rues



Depuis quelques années, de petites affiches vertes ont pris place dans des rues du quartier, comme c'est le cas à quelques endroits de la ville. Ces affiches vous informent que le jeu libre pour les enfants et adultes y est permis. En tant qu'automobiliste, notre rôle est de réduire la vitesse à 15 km lorsqu'il y a des gens dans les rues. Les piétons doivent quant à eux libérer la rue à l'approche d'un véhicule. Donc, prenez le temps, ralentissez votre vitesse et vous aurez certainement l'occasion de croiser des sourires de la part de celles et ceux que vous croiserez. C'est avec la contribution de tout un chacun que nos quartiers seront plus sécuritaires!

Conseils de  
QUARTIER

- DISTRICT 6 > Bourlamaque/Louvicourt > Sylvie Hébert :  
6 juin à 18 h 30, hôtel de ville de Val-d'Or
- DISTRICT 7 > Lemoine/Baie-Carrière > Lisiane Morin :  
7 juin à 19 h, hôtel de ville de Val-d'Or
- DISTRICT 5 > Vassan/Val-Senneville > Jean St-Jules :  
13 juin à 19 h, centre communautaire de Saint-Edmond de Vassan
- DISTRICT 5 > Vassan/Val-Senneville > Jean St-Jules :  
14 juin à 19 h, centre communautaire de Val-Senneville
- DISTRICT 1 > Lac Blouin/Centre-ville > Benjamin Turcotte :  
22 juin à 19 h, hôtel de ville de Val-d'Or

## Sommaire

1

ÉCHOS DE  
QUARTIER

2

LES AVENUES  
D'LA 3

3

HORAIRE  
D'ARROSAGE ET  
FÊTE DES VOISINS

4

AIDE FINANCIÈRE  
D'EMBEILLIR  
VAL-D'OR

# Bulletin municipal CONTACT

ÉDITION JUIN 2023

les  
avenues  
d'la 3



Le 9 mai dernier sous une formule 5 à 7 à la salle Félix-Leclerc, la Ville de Val-d'Or et la Chambre de commerce de Val-d'Or, en collaboration avec le Regroupement des gens d'affaires du centre-ville de Val-d'Or, ont lancé le mouvement d'actions positives envers le centre-ville : **Les avenues d'la 3**.

## UN NOUVEAU MOUVEMENT d'actions positives pour le centre-ville

La revitalisation du centre-ville au sens large se joue sur plusieurs fronts. Avec les importants défis en termes d'itinérance et de délinquance qui existent à l'heure actuelle, il est encore plus important de mettre de l'avant un front d'actions positives. Le centre-ville est un pôle d'attraction pour les affaires et la culture et doit être perçu à sa juste valeur et utilisé à son plein potentiel.

La Ville de Val-d'Or a profité de l'occasion pour présenter son parcours d'ambiance. Il s'agit d'un ensemble d'aménagements qui sera situé, dans une première phase, entre la rue Cadillac et la 7<sup>e</sup> Rue et dont l'installation débutera dès l'été 2023 pour se terminer au printemps 2024. Ce projet contribuera à créer une expérience unique au centre-ville, tout en mettant à profit la saisonnalité abitibienne. Il prévoit notamment des installations sur rue avec structures multifonctionnelles, la mise en valeur du parc Lapointe et du parc Lévesque à l'aide de différents aménagements, notamment un projet-pilote d'une première terrasse publique-privée bonifiée de mobiliers 4 saisons et d'une installation lumineuse.

**Les objectifs : la réappropriation citoyenne, l'augmentation de la fréquentation du quartier commercial, l'embellissement et l'animation ainsi que l'exploitation du potentiel des espaces verts.**

Le Service culturel de la Ville a, quant à lui, dévoilé la programmation culturelle qui animera les artères principales durant la période estivale. Deux déambulateurs fort appréciés feront leur retour en juillet et en août, soit le parcours théâtral *Val-d'Or vous raconte son histoire* et le spectacle de cirque *Pirates recherchés*. Des fêtes de ruelles alliant cirque, musique,



animation et plaisirs gustatifs seront déployées en juin dans la section revitalisée. Des spectacles musicaux seront offerts au parc Albert-Dumais, en plus de se déplacer en ruralité avec le Shack festif Culture VD. La programmation complète est disponible au [lesavenues3.ca](http://lesavenues3.ca) et sera distribuée par envoi postal.

De nombreuses actions afin de stimuler l'achat local sont également prévues, notamment par une campagne de cartes-cadeaux bonifiées initiée par la Chambre de commerce de Val-d'Or dès le 23 mai prochain. Le Regroupement des gens d'affaires du centre-ville de Val-d'Or déploiera dans les prochaines semaines une importante campagne publicitaire ainsi qu'un concours visant à favoriser la fréquentation des boutiques du centre-ville. La traditionnelle vente trottoir sera également de retour du 19 au 22 juillet.

Pour connaître les actions des Avenues d'la 3, ne rien manquer des activités et découvrir les ambassadeurs, suivez les comptes Facebook ou Instagram ou visitez le site Web [lesavenues3.ca](http://lesavenues3.ca).



# Bulletin municipal CONTACT

ÉDITION JUIN 2023

## RESPECT DE l'horaire d'arrosage



La Ville de Val-d'Or vous rappelle l'horaire d'arrosage. Les numéros civiques pairs peuvent arroser les mardis, jeudis et samedis entre 21 h et minuit. Les numéros civiques impairs peuvent arroser les mercredis, vendredis et dimanches entre 21 h et minuit.

**Notez qu'il est interdit d'arroser les lundis et qu'en tout temps il est interdit d'utiliser l'eau potable pour nettoyer votre entrée.**

Des interdictions d'arrosage pourraient aussi survenir par diffusion d'avis public en cas de sécheresse, de canicule ou de bris majeurs de conduites d'aqueduc municipales, par exemple.

Une patrouille quotidienne de surveillance veillera à l'application de la réglementation municipale et peut donner **des contraventions débutant à 100 \$ pour son non-respect.**

Tous les détails au [ville.valdor.qc.ca/arrosage](http://ville.valdor.qc.ca/arrosage).

Un nouveau rendez-vous pour  
LA FÊTE DES VOISINS

Les inscriptions pour la **17<sup>e</sup> édition de la Fête des voisins** qui se tiendra le **3 juin** prochain sont maintenant ouvertes! Nous vous invitons à participer au développement de votre milieu de vie par l'organisation d'un pique-nique, d'un rassemblement festif, d'une activité sportive amicale ou tout simplement d'un moment d'échange. C'est une occasion parfaite pour utiliser vos stationnements, vos cours, votre rue ou le parc le plus près.

- Pour vous inscrire et recevoir les cartons d'invitation officiels, visitez le [espacemuni.org](http://espacemuni.org).
- Pour l'utilisation de votre rue ou d'un espace public, vous devez remplir le formulaire du Service du greffe de la Ville de Val-d'Or, disponible au [ville.valdor.qc.ca](http://ville.valdor.qc.ca).

*Profitons-en :  
c'est l'occasion  
de tisser  
des liens!*

## BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

**NIL ROLANDO EXPOSE : LA VIE QUI BAT**

2 juin à 17 h à la bibliothèque de Val-d'Or  
Vernissage avec service de bouchées. Bienvenue à toutes et à tous! L'exposition aura lieu du 2 au 11 juin.

**LANCEMENT DU LIVRE BIOGRAPHIQUE DE MME WAWAALBERT**

22 juin dès 17 h à la bibliothèque de Val-d'Or  
Des bouchées seront servies. Bienvenue à toutes et à tous!

**FÊTE DE CLÔTURE DU CLUB DE LECTURE HIBOUQUINE**

2 juin à 18 h 30 à la bibliothèque de Val-d'Or  
Spectacle des Copperkids et prix de présence pour souligner les efforts de tous les membres des clubs de lecture Hibouquine et Coccinelles. Un petit coquetel de bienvenue sera servi!



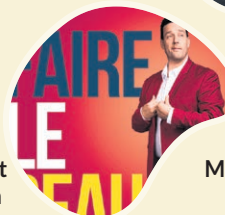
## Spectacles

Les billets sont en vente au [ticketaccs.net](http://ticketaccs.net) ou au comptoir de la bibliothèque de Val-d'Or. À moins d'avis contraire, les spectacles se déroulent au Théâtre Télébec.

**Hanorah**  
1<sup>er</sup> juin (salle  
Félix-Leclerc)



**P-A Méthot**  
9 et 10 juin



**Verdict avec  
Paul Doucet et  
Marie-Thérèse Fortin**  
25 mai



## Activités aquatiques

Pour consulter les activités aquatiques offertes en saison estivale, visitez le [inscriptions.ville.valdor.qc.ca](http://inscriptions.ville.valdor.qc.ca).

Pour un ménage du  
printemps simple et  
vert!



Écocentres de Val-d'Or  
et de Senneterre  
Mercredi au dimanche  
9 h 30 à 17 h 30



Écocentre de  
Malartic  
Mardi au samedi  
9 h 30 à 17 h 30



819 874-VERT

**MRC**  
de  
La Vallée-de-l'Or

# Bulletin municipal CONTACT

ÉDITION JUIN 2023

Embellir  
Val-d'Or

## Règlementation provinciale SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENTIELLES



À l'instar des autres municipalités du Québec, la Ville de Val-d'Or a la responsabilité de veiller à l'application de la réglementation provinciale sur la sécurité des piscines résidentielles. Celle-ci a été modifiée par le gouvernement du Québec en 2022 et s'appliquera désormais à toutes les piscines, et ce, peu importe leur date d'installation. **Les propriétaires ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour rendre leur installation conforme.**

Le Service des permis, inspections et environnement de la Ville effectuera progressivement des rappels aux propriétaires de piscine afin de les sensibiliser aux nouvelles normes. Ces rappels seront accompagnés de la documentation produite par le gouvernement qui présente visuellement les exigences. Des fiches d'autoévaluation sont également disponibles en ligne afin de prévoir les interventions nécessaires. De plus, des visites d'inspection pourront être effectuées afin de s'assurer de la conformité et de la sécurité des piscines.

La Ville de Val-d'Or invite les propriétaires concernés à ne pas tarder à y voir pour éviter certains inconvénients comme des ruptures de stock pour des équipements. Après le 30 septembre 2025, la Ville exigera une mise aux normes dans de brefs délais. Le Règlement prévoit des amendes aux contrevenants variant entre 500 \$ et 700 \$ plus les frais.

Pour plus d'information, les propriétaires peuvent consulter le site Web du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ou communiquer avec le Service des permis, inspections et environnement au **819 824-9613 poste 2273**.

## Parc à jeux d'eau

**Les jeux d'eau du parc Lemoine** (situé à l'angle des rues Dorion et Hôtel-de-ville) sont fonctionnels en saison estivale lorsque la température extérieure indique 20°C et plus.

➤ **Jeux d'eau** : Tous les jours de **10 h à 21 h**

➤ **Pavillon de services** : Tous les jours de **11 h à 21 h**



Pour la sécurité de nos employés,  
les roues de vos bacs doivent être  
orientées vers votre résidence.



## Défi pissenlits

La Ville de Val-d'Or participe à nouveau au Défi pissenlits, un mouvement lancé par Miel & Co. Le défi est simple : on laisse pousser le gazon et on évite d'arracher les pissenlits pour permettre aux insectes pollinisateurs de profiter des premières fleurs du printemps.

La Ville s'engage à retarder la tonte de ses terrains municipaux jusqu'au 1<sup>er</sup> juin, à l'exception des terrains sportifs.

Il n'y a pas de dates précises pour le défi : nous vous invitons à laisser les pissenlits en place 2 à 3 semaines avant de tondre votre gazon. Et vous pouvez répéter le défi ensuite!

## Aide financière – volet résidentiel

Afin de vous encourager à réaliser l'embellissement horticole de votre résidence, une aide financière vous est offerte. Elle correspond à 25 % des dépenses consenties (maximum 100 \$) pour la réalisation d'un **premier projet d'aménagement paysager en façade** de la résidence : plate-bande, plantation d'arbres ou d'arbustes, boîte ou pot à fleurs, gazonnement, mur de soutènement, pavage, pavé uni, etc. Un montant global de 1 000 \$ est disponible dans le cadre de ce programme.

➤ Pour soumettre votre candidature, remplissez le formulaire de participation disponible au **embellirvaldor.com** d'ici le lundi 10 juillet 2023.

## Aide financière – volet entreprise

Les entreprises ont aussi la possibilité de profiter d'une aide financière équivalente à 25 % des dépenses consenties d'ici le 31 juillet 2023 (maximum de 500 \$), pour la réalisation d'un premier projet d'aménagement paysager sur leur terrain (plate-bande, plantations d'arbres ou arbustes, boîtes ou pots à fleurs, gazonnement, mur de soutènement, pavage, pavé uni, etc.). Embellir Val-d'Or consentira une somme totale de 2 500 \$ dans ce programme en 2023.

➤ Pour soumettre votre candidature, remplissez le formulaire de participation disponible au **embellirvaldor.com** d'ici le lundi 24 juin 2023.

Pour plus d'informations sur les aides offertes par Embellir Val-d'Or, écrivez au **embellirvaldor@gmail.com**, visitez la page Facebook ou le site Web.

## Assemblée générale annuelle

### Corporation des parcs et espaces récréatifs de Val-d'Or

Le développement des parcs, de la Forêt récréative et du réseau cyclable vous intéresse? Les citoyens sont invités à l'assemblée générale annuelle de la Corporation des parcs et espaces récréatifs de Val-d'Or qui aura lieu le jeudi 25 mai 2023 à 12 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville (855, 2<sup>e</sup> Avenue).

Au cours de l'assemblée, les citoyens pourront se prononcer et accepter les différents rapports de la Corporation pour le dernier exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2022. La Corporation présentera également les différents travaux à réaliser en 2023.

L'élection de nouveaux administrateurs est aussi à l'ordre du jour. Les dirigeants sortants de charge et rééligibles sont deux (2) représentant(s) du public (mandat de 2 ans) : Mme Chantal Grenier, M. Robert Marchand et un poste à combler. Tout citoyen de la ville de Val-d'Or est éligible comme membre du conseil d'administration.

Relevez  
comme nous  
ce beau défi!

